

Commune de Sullens

Rapport de la commission de gestion relatif aux comptes communaux de l'exercice 2023

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales et aux règlements en vigueur, la commission de gestion chargée du contrôle des comptes 2023 de la commune de Sullens s'est réunie le 21 mai sur convocation de la Municipalité, ainsi que le 29 mai 2024.

Un examen succinct des comptes a été effectué par la société Fiducial FRI SA à Echallens. La commission a pris connaissance du rapport de révision des comptes 2023. Cet examen succinct a consisté en des entretiens avec le personnel de la commune et de procédures analytiques appliquées aux données financières.

Monsieur Yves BOURGEOIS, boursier communal, a assisté à toutes les séances de la commission. Il a répondu à nos questions et nous a fourni les pièces justificatives demandées. Un contrôle par sondage des écritures et des pièces justificatives nous a permis de constater l'exactitude des comptes arrêtés au 31 décembre 2023. La commission remercie le boursier communal pour sa patience, sa disponibilité et souligne son excellent travail.

De manière générale le règlement interne de la municipalité concernant la demande de devis a été respecté.

En conclusions et comme vous avez pu le constater en page 5 du rapport de gestion, les comptes 2023 présentent un bénéfice de CHF 2 529.16 malgré une perte budgétée de CHF 44 000.

Comme les années précédentes, la Municipalité a profité de l'excédent des recettes pour procéder à des amortissements supplémentaires d'un montant total de 467 500 CHF. La commission considère que ces choix sont justifiés.

Concernant la gestion du projet de rénovation de l'auberge communale, les analyses sont en cours et un rapport de gestion spécifique sera présenté au conseil communal ultérieurement.

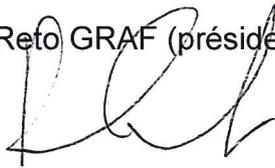
Sur la base des documents présentés et des explications reçues, la commission constate une bonne gestion des comptes de la commune.

Par conséquent, elle demande au Conseil communal d'accepter les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés et d'en donner décharge au boursier, à la Municipalité et à ladite commission.

Sullens, le 29 mai 2024

Pour la commission :

Reto GRAF (président)



Claude SAUGEON



Sébastien THIÉBAUD



Benjamin VALET (rapporteur)



Killien BAUDAT

